

la question posée par le premier ministre à à y faire et pourquoi l'on introduit ces choses dans le présent débat.

Des VOIX: De la politocaille.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je peux répondre à mon honorable ami en ce qui me concerne. Je cherchais simplement à me renseigner, afin que nous puissions employer l'expression voulue en nous adressant aux honorables membres du groupe en question.

L'hon. J. EARL LAWSON (York-Sud): Je ne désire aucunement me lancer, pour l'heure, dans une discussion avec mon honorable ami de Medicine-Hat (M. Mitchell) sur la nationalisation du capital ou de l'industrie. Qu'il me suffise, pour résumer mon opinion sur le sujet, d'indiquer que la nationalisation dont il parle ne produirait pas le maximum de rendement national que nous désirons si vivement.

Malgré le vif désir que nous avons d'expédier rapidement l'étude des questions dont la Chambre est saisie, je tiens à m'arrêter un instant, en particulier, au premier projet de résolution déposé à la Chambre et qui, dans le cours ordinaire des choses, l'aurait été par le ministre des Finances, afin d'exprimer le profond regret que me cause la démission de l'honorable M. Dunning, due à la maladie. Ce fut un privilège, non moins qu'un plaisir, de siéger avec lui dans cette enceinte, même en qualité d'adversaire.

Je ne veux pas élever, à cette étape, de critique contre le Gouvernement, partageant entièrement le sentiment exprimé par mon chef l'autre jour et par l'honorable représentant de Kootenay-Est (M. Stevens) aujourd'hui même. Je me rends compte de la grave et lourde responsabilité qui pèse, actuellement, sur le Gouvernement et que, quelles qu'aient été par le passé nos divergences d'opinions sur les questions d'ordre intérieur, il est de la plus haute importance, à l'heure actuelle, de bien montrer à la population du pays, et même du monde entier, que la nation s'unit dans la lutte pour la survivance de la démocratie et la défense des principes de la justice et du droit au sein de l'Empire britannique et en union avec lui. Dans les jours à venir, l'évolution des problèmes pourra faire naître la nécessité de critiques. Pour l'heure, je me bornerai à offrir au Gouvernement un ou deux avis, d'abord à l'égard de l'emprunt de cent millions de dollars et ensuite à propos de la dépense de cette somme, avis, je l'espère, qui contribueront à assurer à nos efforts unis le maximum de résultats.

La première pensée qui me vient à l'esprit est velle qu'a mentionnée cet après-midi

[M. Mitchell.]

mon collègue de Kootenay-Est, c'est-à-dire le coût de cet emprunt de cent millions. L'intérêt de cette somme, dans la mesure où elle ne sera pas fournie par les impôts spéciaux au cours de l'année, pèsera sur les contribuables pendant de nombreuses années. Il est heureux pour le Gouvernement que, par le jeu de la loi de l'offre et de la demande et en raison d'autres éléments, les taux d'intérêt soient, me semble-t-il, au niveau le plus bas de notre histoire, dans le cas des emprunts à courte ou à longue échéance. Mais cet état de choses ne durera pas longtemps, j'en suis convaincu. Le déclenchement de la guerre, l'augmentation des achats de denrées et plusieurs autres considérations feront sans doute hausser continuellement les taux d'intérêt jusqu'à ce que, si nous n'y mettons bon ordre, on exige bientôt de nous 5 et 5½ p. 100 d'intérêt pour les obligations de l'Etat, comme durant la dernière guerre.

L'opinion publique ne tolérera pas, cette fois-ci, de tels intérêts, je crois. Elle exige, et avec raison, que le loyer du capital domestique mis au service de l'Etat en temps de guerre pour les services essentiels du pays ne dépasse pas le dédommagement des membres des forces combattantes.

On nous a parlé, aujourd'hui, de la nationalisation de l'industrie. Je n'ai pas à dire à mes honorables collègues que je ne prônerai jamais la nationalisation du capital ni de l'industrie. Mais, pour revenir à ce que j'ai dit au sujet de la probabilité d'une hausse du taux d'intérêt, je ferai remarquer très sérieusement au Gouvernement qu'il devrait dès maintenant prévoir les mesures qu'il lui faudra peut-être adopter plus tard pour restreindre le rendement du capital domestique emprunté à un minimum dont j'ai déjà parlé, c'est-à-dire un rendement proportionné à la solde que touchent les combattants afin que tous les citoyens servent également leur pays. Partant de ce point de vue, je demande maintenant au Gouvernement qu'il établisse et prenne sans délai les mesures voulues pour interdire, sauf par l'entremise de la banque centrale et des banques commerciales, et ce, en vertu d'un permis, l'exportation des capitaux canadiens et qu'il prescrive que seuls pourront être exportés les capitaux domestiques destinés à des fins servant avantageusement l'intérêt national et dont l'exportation n'entamera pas les réserves dont le pays pourrait plus tard avoir besoin.

Il existe deux méthodes d'emprunt, la première c'est le financement à court terme, bons du Trésor et le reste; la seconde consiste en l'émission d'obligations, c'est-à-dire des valeurs à long terme. Si le Gouvernement finance maintenant au moyen de bons du Trésor les \$100,000,000 dont il a besoin, il est incontes-